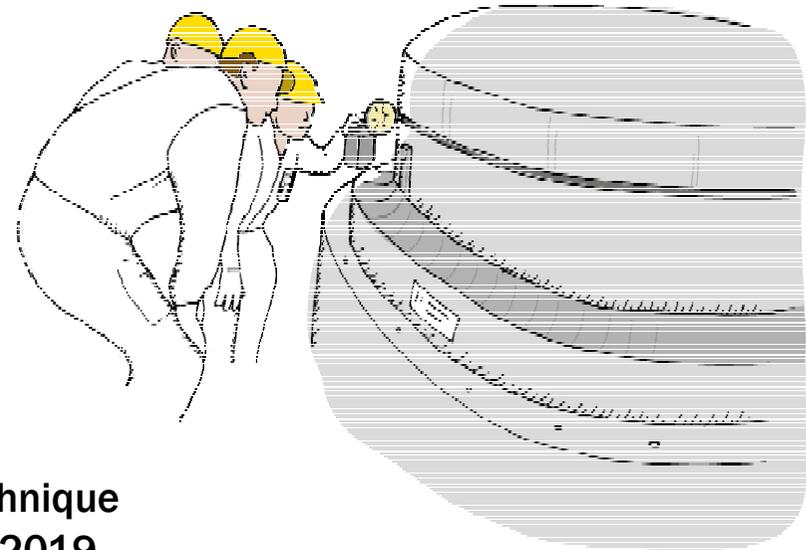


ATELIER INCONVENIENTS

ORIENTATIONS DU 4^e RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES DE 1300 MWe



Dialogue technique
16 octobre 2019

Quelle prise en compte des inconvénients dans les réexamens ?

Qu'appelle-t-on inconvénients ?

Bruit

Qualité de l'air

Paysage...



Les impacts liés au fonctionnement normal de l'installation :

Rejets radiologique et non radiologique

Rejets thermiques

Quelle prise en compte des inconvénients dans les réexamens ?

➤ 1. Réévaluation des inconvénients : pratiques actuelles

> EDF réalise une réévaluation par site :

- analyse des performances des moyens de prévention et réduction des impacts et nuisances au regard de l'efficacité des meilleures techniques disponibles
- analyse de l'état chimique et radiologique de l'environnement portant sur l'installation et son voisinage
- mesure des niveaux d'émission sonore

Quelle prise en compte des inconvénients dans les réexamens ?



1. Réévaluation des inconvénients : demandes complémentaires de l'ASN

> Amélioration du dossier de réexamen « inconvénients » :

- Etendre le périmètre des contrôles de conformité des équipements concourant à la protection de l'environnement : plan de vérification « in situ » des équipements
- Renforcer la méthodologie d'analyse de l'état chimique et radiologique de l'environnement :
 - Par des critères de décision de mise en œuvre d'une campagne de mesure
 - Par une méthodologie d'acquisition des données sur l'état des sols
 - Par une méthodologie de définition des zones nécessitant des mesures de gestion

Quelle prise en compte des inconvénients dans les réexamens ?

2. Mise à jour de l'étude d'impact lors du réexamen

- > Consolider les mises à jour réalisées par le passé sous la forme prévue par les articles R. 122-5 et R. 593-17 du code de l'environnement ;
- > Tenir compte de l'évolution de l'état des connaissances, notamment en matière d'évaluation des impacts des rejets des installations et d'évolution de l'environnement du site ;
- > Décrire le cumul des incidences avec les autres activités existantes, notamment le cumul des incidences des centrales nucléaires situées sur un même fleuve ;
- > Décrire l'incidence de l'installation sur le climat et sa vulnérabilité au changement climatique, notamment en ce qui concerne les rejets thermiques, la gestion des rejets liquides et l'utilisation de la ressource en eau.